



INS-NIGER

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'INSTITUT
NATIONAL DE LA
STATISTIQUE D'AGADEZ

DANS CE NUMERO:

Evolution du prix du mil	1
Evolution du prix du sorgho	2
Evolution du prix du riz	2
Evolution du prix du maïs	3
Evolution du prix du niébé	3
Evolution des prix de l'huile de palme, de la pomme de terre et de l'oignon	4
Objectifs et missions	4

Bulletin trimestriel des prix

Période: 1^{er} trimestre 2015

N° 20

Avril 2015

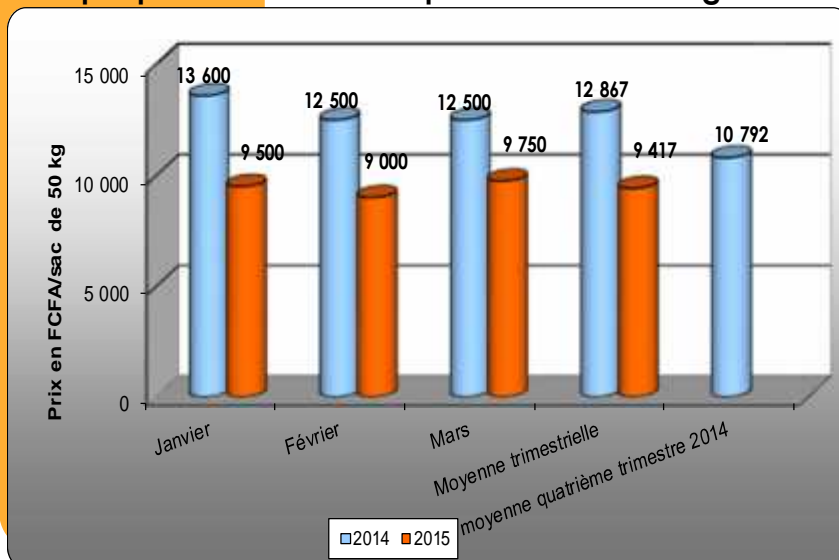
Ce bulletin présente l'évolution des prix de certaines céréales de première nécessité, notamment le mil, le sorgho, le maïs, le riz et le niébé sur la base des relevés effectués sur le marché de l'Est et le marché de bétails de la ville d'Agadez. La pesée n'étant pas effectuée le poids du sac est celui déclaré par les commerçants. Le maïs est vendu sur les marchés en sac de 100 kg tandis que les autres céréales et le niébé le sont en sacs de 50 kg.



La situation des prix de céréales et du niébé sur ces deux principaux marchés de la commune d'Agadez au cours du premier trimestre de l'année 2015 est caractérisée par une baisse du niveau des prix de mil, du sorgho, du maïs et du niébé et une quasi hausse du prix du riz.

Sur la même période, la pomme de terre, l'oignon et l'huile de palme ont enregistré une baisse de leur niveau de prix.

Graphique 1 : Évolution des prix du sac de 50 kg de mil



LE MIL

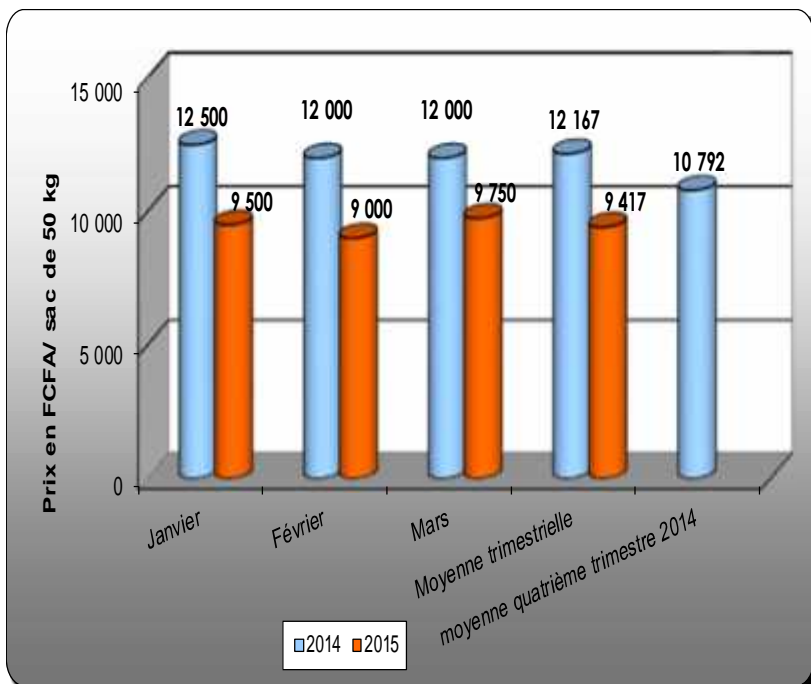
Le prix du sac de 50 kg de mil s'établit à 9 417 FCFA en moyenne au premier trimestre 2015 contre 10 792 FCFA en moyenne au quatrième trimestre 2014 soit une baisse de 12,7%.

Au cours de ce trimestre le prix le plus élevé du sac de 50 kg a été relevé au mois de mars (9 750 FCFA) et le plus bas a été relevé au mois de février (9 000 FCFA).

En glissement annuel (premier trimestre 2015 par rapport au premier trimestre 2014) le prix moyen du sac de 50 kg est en baisse significative de 26,8%.

Graphique N°2 : Évolution du prix du sac de 50 kg de sorgho

LE SORGHO



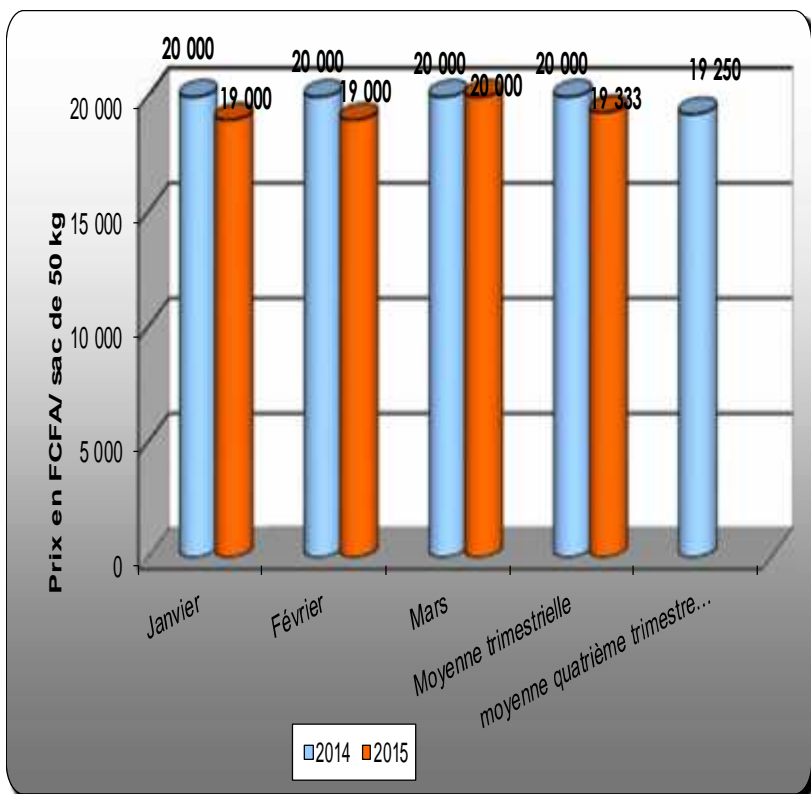
Au cours de ce trimestre, le prix du sac de 50 kg de sorgho a connu une baisse de 12,7% par rapport au trimestre précédent (10 792 FCFA).

Au cours de ce trimestre le prix moyen le plus élevé a été relevé au mois de mars (9 750 FCFA). En revanche, le prix moyen le plus bas a été relevé au mois de février (9 000 FCFA).

En glissement annuel (premier trimestre 2015 par rapport au premier trimestre 2014) le prix moyen du sac de 50 kg a connu une baisse significative de 22,6%.

Graphique N° 3: Évolution du prix du sac de 50 kg de riz

LE RIZ

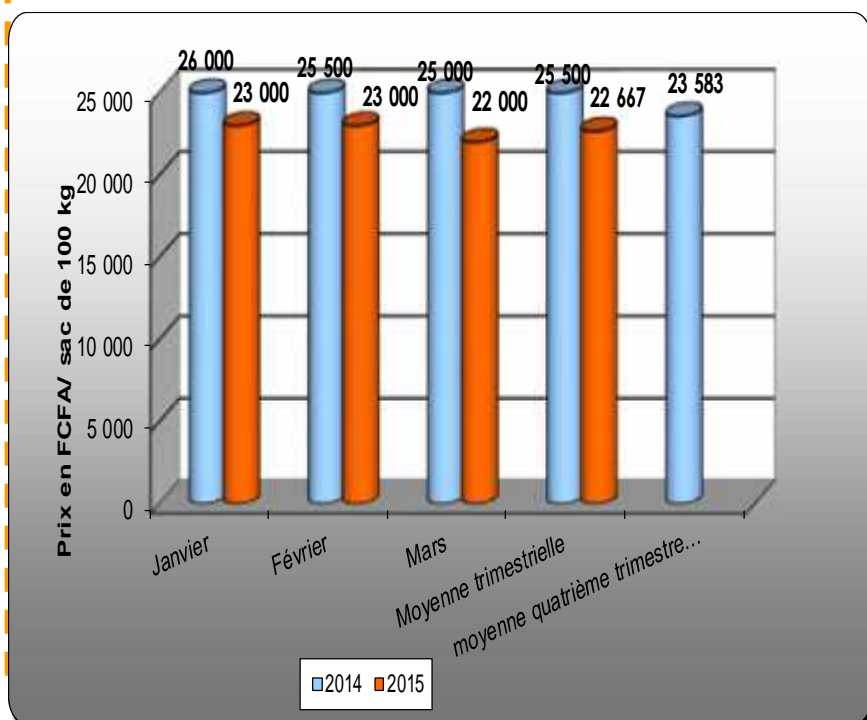


Le prix du sac de 50 kg de riz s'établit à 19 333 FCFA au premier trimestre 2015 contre 19 250 FCFA au quatrième trimestre 2014 soit une hausse de 0,4%.

Au cours de ce trimestre le prix le plus élevé du sac de 50 kg a été relevé au mois de mars (20 000 FCFA) et le plus bas a été relevé aux mois de janvier et février (19 000 FCFA).

En glissement annuel (premier trimestre 2015 par rapport au premier trimestre 2014) le prix moyen du sac de 50 kg est en baisse de 3,3%.

Graphique N° 4 : Évolution du prix du sac de 100 kg de maïs



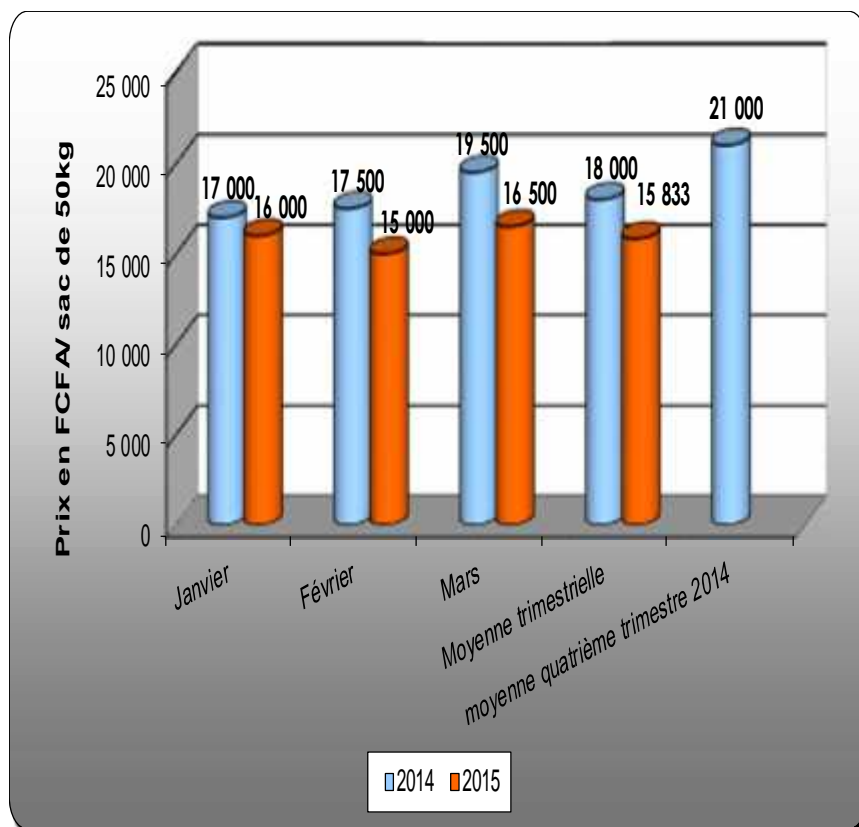
LE MAÏS

Le prix du sac de 100 kg de maïs s'établit à 22 667 FCFA en moyenne au premier trimestre 2015 contre 23 583 FCFA en moyenne au quatrième trimestre 2014, soit une baisse de 3,9%.

Au cours de ce trimestre le prix moyen le plus élevé a été relevé aux mois de janvier et février (23 000 FCFA). En revanche, le prix moyen le plus bas a été relevé au mois de mars (22 000 FCFA).

En glissement annuel (premier trimestre 2015 par rapport au premier trimestre 2014) le prix moyen du sac de 100 kg a connu une baisse de 11,1%.

Graphique N° 5 : Évolution du prix du sac de 50 kg de niébé



LE NIEBE

Au cours de ce trimestre le prix du sac de 50 kg de niébé a connu une baisse significative de 24,6% par rapport au trimestre précédent (21 000 FCFA).

Au cours de ce trimestre le prix moyen le plus élevé a été enregistré au mois de mars (16 500 FCFA) et le prix moyen le plus bas a été relevé au mois de février (15 000 FCFA).

En glissement annuel (premier trimestre 2015 par rapport au premier trimestre 2014) le prix moyen du sac de 50 kg est en baisse de 12,0%.

Tableau 1 : Evolution des prix moyens de l'huile de palme, de la pomme de terre et de l'oignon dans la commune d'Agadez

Produit	Unités	Janvier	Février	Mars	Moy 1T15	Moy 4T14	Moy 1T14	Variation (%) 1T15/4T14
Huile de palme	Litre	888	800	750	813	892	942	-8,9
Pomme de terre	Kg	425	300	300	342	630	409	-45,8
Oignon	Kg	350	256	269	292	483	387	-39,6

L'HUILE DE PALME

Le prix du litre de l'huile de palme s'établit au cours du premier trimestre 2015 à 813 FCFA contre 892 FCFA au quatrième trimestre 2014, soit une baisse de 8,9%.

En glissement annuel (premier trimestre 2015 par rapport au premier trimestre 2014) le prix moyen du litre est en baisse de 9,7%.

LA POMME DE TERRE

Le prix moyen du kg de la pomme de terre s'établit au cours du premier trimestre 2015 à 342 FCFA contre 630 FCFA au quatrième trimestre 2014, soit une baisse significative de 45,8%.

En glissement annuel (premier trimestre 2015 par rapport au premier trimestre 2014) le prix moyen du Kg est en hausse de 2,2%.

L'OIGNON

Le prix moyen du kg de l'oignon s'établit au cours du premier trimestre 2015 à 292 FCFA contre 483 FCFA au quatrième trimestre 2014, soit une baisse significative de 39,6%.

En glissement annuel (premier trimestre 2015 par rapport au premier trimestre 2014) le prix moyen du Kg est en hausse significative de 23,6%.



**Direction Régionale de
l'Institut National de la
Statistique d'Agadez**

Téléphone : 20440914

Fax : 20440916

E-mail : agadez@ins.ne

Missions de la DR/INS**Elle a pour missions :**

-) Production des données au niveau régional ;
-) Coordination statistique au niveau régional.

Pour cela la DR/INS doit :

Recueillir, pour le compte des services centraux de l'INS, les informations qui ne sont pas disponibles au niveau central et qui doivent être collectées aux échelons régional et sous-régional;

Exécuter au niveau régional et sous-régional, pour le compte des services centraux de l'INS toute opération d'enquête ou de recensement;

Diffuser les données régionales traitées par la Direction Générale de l'INS et les autres Directions Régionales ou élaborées par les DRS elles mêmes;

Réaliser des enquêtes ou toute autre étude avec les partenaires sous forme de contrat au niveau régional, afin de satisfaire les besoins spécifiques, en données statistiques, des autorités politiques et administratives régionales, des collectivités territoriales, des services et des partenaires au développement intervenant au niveau des régions;

Gérer les ressources humaines, matérielles et financières mises à leur disposition par la Direction Générale de l'INS;

Représenter l'INS et assurer la coordination technique et opérationnelle des activités statistiques des différentes structures concernées au niveau régional;

Promouvoir la culture statistique et commémorer la Journée Africaine de la Statistique au niveau régional.